

A.I.R.S

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 400 100 euros
Siège Social : Place Logistique de Rungis, Place de la Logistique, SOGARIS 175, 94150 RUNGIS
820 712 966 R.C.S CRETEIL

RESOLUTION D’AFFECTATION DU RESULTAT
DE L’EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
VOTEE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2025

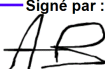
L’Assemblée Générale constate que le résultat net de l’exercice est constitué par un bénéfice de 464 182,12 euros, et après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de l’affecter de la façon suivante :

Bénéfice distribuable	
Report à nouveau au début de l'exercice (débitEUR)	-391 282,73EUR
Résultat de l'exercice (bénéfice)	<u>464 182,12EUR</u>
TOTAL	<u>72 899,39EUR</u>
Affectation	
Autres réserves	72 800,00EUR
Report à nouveau (créditeurEUR)	<u>99,39EUR</u>
TOTAL	<u>72 899,39EUR</u>

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices. L’Assemblée Générale prend acte qu’aucun dividende n’a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Copie certifiée conforme à l’original

Le Président

Signé par :

5C3F1071A45B450...

BILAN ACTIF						
certifié conforme						
Signé par : 5C3F1071A45B450...						
ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1
						Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement	10 255		10 255	10 255	
	Concessions, brevets et droits similaires	11 937		11 937	11 937	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	3 400 000		3 400 000	3 000 000	400 000 13.33
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		3 422 192		3 422 192	3 022 192	400 000 13.24
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	377 401		377 401	238 800	138 601 58.04
	Autres créances	1 984		1 984	7 739	5 755 74.37
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	150		150	150	
	Disponibilités	18 261		18 261	30 030	11 769 39.19
	Charges constatées d'avance (3)	592		592	559	33 5.85
	Total III	398 387		398 387	277 278	121 110 43.68
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 820 580		3 820 580	3 299 470	521 110 15.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 400 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 400 100	3 400 100		
	Réserves				
	Réserve légale	2 257	2 257		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	391 283	391 438	155	0.04
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	464 182	155	464 027	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 475 257	3 011 075	464 182	15.42
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	108	98	10	10.39
	Emprunts et dettes financières diverses	226 196	226 196		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 001	2 376	2 625	110.47
	Dettes fiscales et sociales	114 019	59 726	54 293	90.90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	345 323	288 395	56 928	19.74
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 820 580	3 299 470	521 110	15.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

345 323 288 395

COMPTE DE RESULTAT

certifié conforme

Signé par :



5C3E1071A45B450

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	336 651		336 651	265 000	71 651	27.04
Chiffre d'affaires NET	336 651		336 651	265 000	71 651	27.04
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 200	4 200		
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			340 851	269 200	71 651	26.62
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			19 588	18 808	780	4.15
Impôts, taxes et versements assimilés			4 258	2 912	1 345	46.19
Salaires et traitements			165 000	165 000		
Charges sociales			81 813	82 329	516	0.63
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			24	0	24	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			270 683	269 049	1 634	0.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			70 168	151	70 017	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Attestation de présentation des comptes

ACEFI CL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	5	4	1	20.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	400 000		400 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	400 005	4	400 001	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	400 005	4	400 001	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	470 172	155	470 017	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 990		5 990	
Total des produits (I+III+V+VII)	740 855	269 204	471 651	175.20
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	276 673	269 049	7 624	2.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	464 182	155	464 027	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

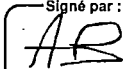
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ACEFI CL

PLATEFORME LOGISTIQUE
PLACE LA LOGISTIQUE SOGARIS 175
94150 RUNGIS

certifié conforme

Signé par :

5C3F1071A45B450...

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

ACEFI CL
7 RUE MARIOTTE

75017 PARIS
01 47 27 17 37

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales
Permanence ou changement de méthodes

5
5

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations
Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes
Composition du capital social
Frais de recherche appliquée et de développement
Autres immobilisations incorporelles
Titres immobilisés
Evaluation des créances et des dettes
Dépréciation des créances
Evaluation des valeurs mobilières de placement
Disponibilités en Euros
Charges à payer
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
Variation des capitaux propres

6
6
6
7
8
8
8
8
8
9
9
9
10
10

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen

11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations

12

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges

12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 820 579.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 336 650.50 Euros et dégageant un bénéfice de 464 182.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	10 255		
TOTAL	11 937		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 400 000		
Autres participations	3 400 000		
TOTAL	3 422 192		
TOTAL GENERAL			

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			10 255	10 255
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			11 937	11 937
Autres participations				3 400 000	3 400 000
TOTAL				3 400 000	3 400 000
TOTAL GENERAL				3 422 192	3 422 192

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	400 000		400 000		
TOTAL	400 000		400 000		
TOTAL GENERAL	400 000		400 000		
Dont dotations et reprises financières			400 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	377 401	377 401	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	706	706	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 278	1 278	
Charges constatées d'avance	592	592	
TOTAL	379 976	379 976	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ��ts cr��dit �� 1 an maximum �� l'origine	108	108		
Fournisseurs et comptes rattach��s	5 001	5 001		
Personnel et comptes rattach��s	24 704	24 704		
S��curit�� sociale et autres organismes sociaux	13 975	13 975		
Imp��ts sur les b��n��fices	5 990	5 990		
Taxe sur la valeur ajout��e	67 300	67 300		
Autres imp��ts taxes et assimil��s	2 050	2 050		
Groupe et associ��s	226 196	226 196		
TOTAL	345 323	345 323		
Montant emprunts et dettes contract��s aup.ass.pers.phys.	226 196			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Diff��rentes cat��gories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au d��but	Cr��s	Rembours��s	En fin
ACTIONS	1.0000	3 400 100			3 400 100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique :				
- n'entrant pas dans le cadre de commande client			10 255	10 255
Total 1			10 255	10 255
Total général				10 255
Dont inscrit au compte 203 du bilan				10 255

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
DEPOT MARQUE EURO SAVEURS	11 937	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 860
Dettes fiscales et sociales	238
Total	2 206

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	3 400 000		
Créances clients et comptes rattachés	377 401		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	3 011 075
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	3 011 075
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	3 011 075
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	155
Autres variations	464 027
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 475 257
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	464 182
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	464 182

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Total	2

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

A.I.R.S
94150 RUNGIS

Page : 12

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS EURODELICES - Participations détenues entre 10 et 50 %	600 000	626 368	100.00	3 400 000	3 400 000			11 200 065	214 516		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

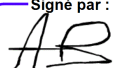
(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantage en nature	4 200
Total	4 200

S.C.2.S Audit

Commissaire aux comptes - Expert-Comptable

certifié conforme

Signé par :

5C3F1071A45B450...

A.I.R.S

SAS au Capital de 3.400.100 euros

Plateforme logistique de Rungis
Place de la logistique – Sogaris 175
94150 RUNGIS

R.C.S. Créteil 820 712 966

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

S.C.2.S Audit

8 Place Robert Belvaux – 94170 Le Perreux-sur-Marne

Mob. 06.74.29.35.07

E-mail : thierry.simon@sc2s-audit.com

SARL au capital de 10.000 €

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris Ile de France

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

R.C.S. Créteil 822 366 977 – Siret 822 366 977 00020

FR 33 822366977 – APE : 6920Z

A.I.R.S
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.I.R.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun événement ou décision qui serait susceptible d'influencer de manière significative les comptes ou la compréhension de ceux-ci.

Les principes comptables suivis nous paraissent justifiés et conformes à ceux retenus les exercices précédents.

Les estimations comptables significatives retenues pour l'arrêté des comptes n'appellent pas de commentaire particulier.

L'Annexe des comptes annuels décrivent les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et notamment des titres immobilisés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'Annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 juin 2025

Le commissaire aux comptes

S.C.2.S AUDIT

Thierry SIMON

A handwritten signature in blue ink that reads "Thierry SIMON". The signature is written in a cursive style, with the first name "Thierry" in a more fluid script and the last name "SIMON" in a slightly more upright, blocky cursive.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	10 255		10 255	10 255
	Concessions, brevets et droits similaires	11 937		11 937	11 937
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	3 400 000		3 400 000	3 000 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total II		3 422 192		3 422 192	3 022 192
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	377 401		377 401	238 800
	Autres créances	1 984		1 984	7 739
	Capital souscrit - appelé, non versé				
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	150		150	150
	Disponibilités	18 261		18 261	30 030
	Charges constatées d'avance (3)	592		592	559
	Total III	398 387		398 387	277 278
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 820 580		3 820 580	3 299 470

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 400 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 400 100	3 400 100
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	2 257	2 257
	Report à nouveau	391 283	391 438
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	464 182	155
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	3 475 257	3 011 075
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	108 226 196	98 226 196
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	5 001 114 019	2 376 59 726
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	345 323	288 395
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 820 580	3 299 470

(1) Dont à moins d'un an

345 323

288 395

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	336 651		336 651	265 000	
Chiffre d'affaires NET	336 651		336 651	265 000	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 200	4 200	
Autres produits					
Total des Produits d'exploitation (I)			340 851	269 200	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			19 588	18 808	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 258	2 912	
Salaires et traitements			165 000	165 000	
Charges sociales			81 813	82 329	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			24	0	
Total des Charges d'exploitation (II)			270 683	269 049	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			70 168	151	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5	4
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	400 000	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	400 005	4
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
2. Résultat financier (V-VI)	400 005	4
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	470 172	155
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 990	
Total des produits (I+III+V+VII)	740 855	269 204
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	276 673	269 049
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	464 182	155

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Attestation de présentation des comptes

PLATEFORME LOGISTIQUE
PLACE LA LOGISTIQUE SOGARIS 175
94150 RUNGIS

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

ACEFI CL
7 RUE MARIOTTE

75017 PARIS
01 47 27 17 37

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	6
Etat des provisions	6
Etat des échéances des créances et des dettes	6
Composition du capital social	7
Frais de recherche appliquée et de développement	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Evaluation des valeurs mobilières de placement	9
Disponibilités en Euros	9
Charges à payer	9
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	10
Variation des capitaux propres	10

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen	11
---------------------------------	----

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations	12
--------------------------------------	----

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges	12
-----------------------	----

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 820 579.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 336 650.50 Euros et dégageant un bénéfice de 464 182.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	10 255	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	11 937	
Autres participations		3 400 000	
	TOTAL	3 400 000	
	TOTAL GENERAL	3 422 192	

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			10 255	10 255
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			11 937	11 937
Autres participations				3 400 000	3 400 000
	TOTAL			3 400 000	3 400 000
	TOTAL GENERAL			3 422 192	3 422 192

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	400 000		400 000		
TOTAL	400 000		400 000		
TOTAL GENERAL	400 000		400 000		
Dont dotations et reprises financières			400 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	377 401	377 401	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	706	706	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 278	1 278	
Charges constatées d'avance	592	592	
TOTAL	379 976	379 976	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	108	108		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 001	5 001		
Personnel et comptes rattachés	24 704	24 704		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 975	13 975		
Impôts sur les bénéfices	5 990	5 990		
Taxe sur la valeur ajoutée	67 300	67 300		
Autres impôts taxes et assimilés	2 050	2 050		
Groupe et associés	226 196	226 196		
TOTAL	345 323	345 323		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	226 196			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	3 400 100			3 400 100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Dépenses de recherche et de développement sans contrepartie spécifique : - n'entrant pas dans le cadre de commande client			10 255	10 255
Total 1			10 255	10 255
Total général				10 255
Dont inscrit au compte 203 du bilan				10 255

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
DEPOT MARQUE EURO SAVEURS	11 937	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 860
Dettes fiscales et sociales	238
Total	2 206

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	3 400 000		
Créances clients et comptes rattachés	377 401		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	3 011 075
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	3 011 075
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	3 011 075
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	155
Autres variations	464 027
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 475 257
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	464 182
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	464 182

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Total	2

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SAS EURODELICES - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	600 000	626 368	100.00	3 400 000	3 400 000			11 200 065	214 516		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantage en nature	4 200
Total	4 200